

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 29 avril 2017 et au 30 avril 2016

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Trimestres clos les	
		29 avril	30 avril
	Note(s)	2017	2016
Ventes		207 107 \$	203 487 \$
Coût des biens vendus	5	93 885	89 993
Marge brute		113 222	113 494
Frais de vente et de distribution		114 994	115 476
Charges administratives		10 478	10 492
Résultat des activités d'exploitation		(12 250)	(12 474)
Produits financiers	11	3 161	4 826
Charges financières	11	24	2 237
Perte avant impôt sur le résultat		(9 113)	(9 885)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	10	2 541	3 903
Perte nette		(6 572) \$	(5 982) \$
Perte par action	12		
De base		(0,10) \$	(0,09) \$
Diluée		(0,10)	(0,09)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

		Trimestres clos les	
		29 avril	30 avril
	Note(s)	2017	2016
Perte nette		(6 572) \$	(5 982) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés ou qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net			
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2 160 \$; 7 716 \$ en 2016)	8	5 962	(21 117)
Écarts de conversion	8	(178)	479
Total des autres éléments du résultat global		5 784	(20 638)
Résultat global total		(788) \$	(26 620) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	90 475 \$	75 749 \$	120 265 \$
Titres négociables	14	56 219	49 259	54 764
Clients et autres débiteurs		6 857	5 729	4 256
Actif financier dérivé	14	9 274	—	1 386
Impôt sur le résultat recouvrable		4 334	5 413	3 480
Stocks	5	154 728	139 550	146 059
Charges payées d'avance		9 082	9 467	6 846
Total des actifs courants		330 969	285 167	337 056
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		117 234	131 165	124 106
Immobilisations incorporelles		21 241	24 459	23 110
Goodwill		38 183	38 183	38 183
Impôt sur le résultat différé		25 421	35 764	25 891
Total des actifs non courants		202 079	229 571	211 290
TOTAL DES ACTIFS		533 048 \$	514 738 \$	548 346 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	6	110 262 \$	84 789 \$	114 254 \$
Passif financier dérivé	14	—	19 549	3 160
Produits différés	7	18 322	18 476	21 478
Partie courante de la dette à long terme	14	1 162	1 926	1 655
Total des passifs courants		129 746	124 740	140 547
PASSIFS NON COURANTS				
Autres créditeurs	6	6 988	7 699	7 186
Crédits différés au titre des contrats de location		7 549	9 977	8 230
Dette à long terme	14	—	1 162	—
Passif au titre des retraites		19 029	19 578	18 869
Total des passifs non courants		33 566	38 416	34 285
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	8	38 397	38 397	38 397
Surplus d'apport		9 946	9 208	9 769
Résultats non distribués		316 936	318 221	326 675
Cumul des autres éléments du résultat global	8	4 457	(14 244)	(1 327)
Total des capitaux propres		369 736	351 582	373 514
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		533 048 \$	514 738 \$	548 346 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 29 janvier 2017		38 397 \$	9 769 \$	326 675 \$	(1 327) \$	373 514 \$
Perte nette		–	–	(6 572)	–	(6 572)
Total des autres éléments du résultat global	8	–	–	–	5 784	5 784
Résultat global total pour la période		–	–	(6 572)	5 784	(788)
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	–	177	–	–	177
Dividendes	8	–	–	(3 167)	–	(3 167)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	177	(3 167)	–	(2 990)
Solde au 29 avril 2017		38 397 \$	9 946 \$	316 936 \$	4 457 \$	369 736 \$
Solde au 31 janvier 2016		38 397 \$	9 007 \$	327 370 \$	6 394 \$	381 168 \$
Perte nette		–	–	(5 982)	–	(5 982)
Total des autres éléments du résultat global	8	–	–	–	(20 638)	(20 638)
Résultat global total pour la période		–	–	(5 982)	(20 638)	(26 620)
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	–	201	–	–	201
Dividendes	8	–	–	(3 167)	–	(3 167)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	201	(3 167)	–	(2 966)
Solde au 30 avril 2016		38 397 \$	9 208 \$	318 221 \$	(14 244) \$	351 582 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

(en milliers de dollars canadiens)

		Trimestres clos les	
	Note(s)	29 avril 2017	30 avril 2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(6 572) \$	(5 982) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		11 303	10 347
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	311	201
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	11	(1 455)	(4 070)
Variation nette du transfert vers les stocks (du profit) de la perte réalisé(e) sur les couvertures de flux de trésorerie		(2 926)	3 304
(Profit) perte de change		(406)	330
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	11	(777)	(702)
Recouvrement d'impôt sur le résultat		(2 541)	(3 903)
		(3 063)	(475)
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(2 621)	(1 591)
Stocks		(8 669)	(14 702)
Charges payées d'avance		(2 236)	(546)
Fournisseurs et autres créditeurs		(3 757)	(13 218)
Passif au titre des retraites		159	242
Crédits différés au titre des contrats de location		(681)	(663)
Produits différés		(3 156)	(849)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(24 024)	(31 802)
Intérêts payés	11	(24)	(54)
Intérêts reçus		217	161
Dividendes reçus		604	560
Impôts sur le résultat payés		(3)	(430)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(23 230)	(31 565)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 129)	(8 218)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		–	416
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(3 129)	(7 802)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	8	(3 167)	(3 167)
Remboursements sur la dette à long terme		(493)	(463)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(3 660)	(3 630)
PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE			
		229	151
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
		(29 790)	(42 846)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		120 265	118 595
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA			
CLÔTURE DE LA PÉRIODE		90 475 \$	75 749 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines données, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 janvier 2017, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 30 mai 2017.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableaux des flux de trésorerie*, qui exigent la présentation d'informations précises concernant les changements dans certains passifs du tableau des flux de trésorerie. Ces changements s'appliquent pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications n'ont pas nécessité de changement important de la présentation et des informations à fournir dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société. La société fournira de l'information additionnelle relativement aux changements dans les passifs issus des activités de financement dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui sera clos le 3 février 2018.

Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore au trimestre clos le 29 avril 2017, et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et devra être appliquée rétrospectivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »).

La société a effectué une évaluation provisoire de l'incidence éventuelle de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront puisqu'aux termes de l'IFRS 16 les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

La société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle appliquera ni si elle se prévaudra des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. La société compte fournir des informations additionnelles détaillées, entre autres sur la méthode de transition et sur toute mesure de simplification qu'elle choisira, et sur toute incidence financière quantitative estimée, et ce, avant l'adoption de l'IFRS 16.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels

entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant autorisée.

La société s'attend à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait une incidence sur l'affectation des produits différés relativement à ses programmes de fidélisation de la clientèle. Le montant des produits qui sont différés est actuellement évalué selon la juste valeur des points et primes de fidélisation accordés, et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé. Aux termes de l'IFRS 15, le montant de contrepartie sera réparti entre les primes accordées dans le cadre du programme de fidélisation et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs. La société évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

La société s'attend également à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux cartes-cadeaux vendues. Pour le moment, la société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées. Aux termes de l'IFRS 15, si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilisera le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits. La société évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

La société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait d'autres incidences importantes sur ses produits, cependant, l'évaluation détaillée est en cours.

IFRS 2, *Paie ment fondé sur des actions*

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paie ment fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paie ment est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paie ment est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paie ment est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
Fonds en caisse et fonds bancaires	90 475 \$	29 751 \$	107 767 \$
Dépôts à court terme portant intérêt à 0,0 % (0,5 % au 30 avril 2016; 0,7 % au 28 janvier 2017)	—	45 998	12 498
	90 475 \$	75 749 \$	120 265 \$

5. STOCKS

Au cours du trimestre clos le 29 avril 2017, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 91 867 \$ (87 549 \$ au 30 avril 2016). De plus, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 2 018 \$ (2 444 \$ au 30 avril 2016) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
Dettes fournisseurs	72 859 \$	47 914 \$	74 354 \$
Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées	40	40	40
Autres créditeurs non commerciaux	12 754	11 433	14 353
Créditeurs au titre des avantages du personnel	19 287	19 419	22 507
Créditeurs relatifs aux locaux	10 256	11 738	9 189
Provision pour retours sur ventes	2 054	1 944	997
	117 250	92 488	121 440
Moins la partie non courante	6 988	7 699	7 186
	110 262 \$	84 789 \$	114 254 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	6 338 \$	7 699 \$	6 671 \$
Unités d'actions liées au rendement (note 9)	650	—	515
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	6 988 \$	7 699 \$	7 186 \$

7. PRODUITS DIFFÉRÉS

	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	8 365 \$	9 236 \$	7 981 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	9 957	9 240	13 497
	18 322 \$	18 476 \$	21 478 \$

8. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	29 avril 2017		30 avril 2016	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	49 890	37 915	49 890	37 915
Total du capital social	63 330	38 397 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Achat d'actions aux fins d'annulation

Au cours du trimestre clos le 29 avril 2017, la société n'a acheté aucune action aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2016. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Total du cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 29 janvier 2017	(410) \$	(917) \$	(1 327) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2 200 \$)	6 070	–	6 070
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 40 \$)	(108)	–	(108)
Variation des écarts de change	–	(178)	(178)
Solde au 29 avril 2017	5 552 \$	(1 095) \$	4 457 \$
Solde au 31 janvier 2016	7 514 \$	(1 120) \$	6 394 \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 5 886 \$)	(16 109)	–	(16 109)
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 830 \$)	(5 008)	–	(5 008)
Variation des écarts de change	–	479	479
Solde au 30 avril 2016	(13 603) \$	(641) \$	(14 244) \$

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les trimestres clos les	
	29 avril 2017	30 avril 2016
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	3 167 \$	3 167 \$
Dividendes par action	0,05 \$	0,05 \$

9. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions

Le 8 juin 2016, la société a modifié son plan incitatif d'options sur actions. Dans le cadre du plan modifié, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan modifié permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. Conformément au plan modifié, l'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (antérieurement, d'au plus 5 ans), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 7 ans (antérieurement, 10 ans). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

Toutes les options déjà émises et en circulation, avant la date d'entrée en vigueur du plan modifié, continuent de s'acquérir selon les modalités des plans antérieurs et demeurent assujetties à ces dernières.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	29 avril 2017		30 avril 2016	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	3 843	9,27 \$	3 610	9,62 \$
Attribution	—	—	—	—
Exercice	—	—	—	—
Renonciation	(869)	14,52	(58)	6,07
En circulation à la clôture de la période	2 974	7,74 \$	3 552	9,67 \$
Options exerçables à la clôture de la période	1 573	8,70 \$	1 896	11,73 \$

Pour le trimestre clos le 29 avril 2017, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 177 \$ relativement à son régime d'options sur actions (201 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

Unités d'actions liées au rendement (régées en trésorerie)

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAR deviennent acquises en fonction des conditions de performance non liées au marché évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance »). Le nombre d'UAR dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAR attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAR acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAR multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 10 avril 2017, la société a attribué 322 000 UAR à un prix moyen pondéré par action de 5,09 \$ (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2016). Les UAR deviennent acquises intégralement une fois la période de performance terminée si les conditions non liées au marché préétablies sont respectées.

La variation du nombre d'UAR en circulation se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	29 avril 2017	30 avril 2016
	UAR (en milliers)	UAR (en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	388	—
Attribution	322	—
Renonciation	—	—
En circulation à la clôture de la période	710	—

Pour le trimestre clos le 29 avril 2017, en fonction d'un prix moyen pondéré par action de 5,16 \$ pour les cinq jours de bourse précédant le 29 avril 2017, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAR de 92 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 43 \$ dans les charges administratives (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2016), ainsi qu'un crédit correspondant dans les autres créditeurs non courants.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de l'ajustement de la juste valeur lié aux titres négociables. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

11. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les trimestres clos les	
	29 avril 2017	30 avril 2016
Produits de dividendes liés aux titres négociables	625 \$	631 \$
Produits d'intérêts	176	125
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	1 455	4 070
Profit de change	905	—
Produits financiers	3 161	4 826
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	24	54
Perte de change	—	2 183
Charges financières	24	2 237
Produits financiers nets comptabilisés dans le résultat net	3 137 \$	2 589 \$

12. PERTE PAR ACTION

Le calcul de la perte de base et diluée par action est fondé sur une perte nette de 6 572 \$ pour le trimestre clos le 29 avril 2017 (perte nette de 5 982 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte par action se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	29 avril 2017	30 avril 2016
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	63 330	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	63 330	63 300

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action pour le trimestre clos le 29 avril 2017 et le trimestre clos le 30 avril 2016; celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif puisque la société est en position de perte.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	29 avril 2017	30 avril 2016	28 janvier 2017
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	406 \$	1 631 \$	973 \$

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins, et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs liées aux magasins dont la performance est insatisfaisante de 909 \$ pour le trimestre clos le 29 avril 2017 (821 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par les magasins individuels (unités génératrices de trésorerie « UGT »). Par ailleurs, au cours du trimestre clos le 29 avril 2017, aucune charge au titre des pertes de valeur sur des actifs n'a été reprise (491 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016) à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT. Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	29 avril 2017						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	9 274 \$	– \$	9 274 \$	– \$	9 274 \$	9 274 \$
Titres négociables	56 219 \$	– \$	– \$	56 219 \$	56 219 \$	– \$	56 219 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	1 162 \$	1 162 \$	– \$	1 196 \$	1 196 \$

30 avril 2016							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Titres négociables	49 259 \$	– \$	– \$	49 259 \$	49 259 \$	– \$	49 259 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	19 549 \$	– \$	19 549 \$	– \$	19 549 \$	19 549 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	3 088 \$	3 088 \$	– \$	3 194 \$	3 194 \$

28 janvier 2017							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	1 386 \$
Titres négociables	54 764 \$	– \$	– \$	54 764 \$	54 764 \$	– \$	54 764 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	3 160 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	1 655 \$	1 655 \$	– \$	1 704 \$	1 704 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 29 avril 2017, le 30 avril 2016 et le 28 janvier 2017.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change en cours se détaillent comme suit :

29 avril 2017					
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats à terme	1,312 \$	180 000 \$	9 274 \$	– \$	9 274 \$

		30 avril 2016				
		Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change désignés comme couvertures de flux de trésorerie						
Contrats à terme		1,352 \$	202 000 \$	– \$	(19 549) \$	(19 549) \$
		28 janvier 2017				
		Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change désignés comme couvertures de flux de trésorerie						
Contrats à terme		1,319 \$	197 000 \$	1 386 \$	(3 160) \$	(1 774) \$

15. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours du trimestre clos le 29 avril 2017, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.